



Table des matières :

1. Edito
2. Bâtiments à vendre
3. Permis de construire
4. Députée suppléante
5. Nouvelle offre mobility pour la région
6. Mesures de vitesses au chemin des Tilleuls
7. Eco-Point
8. Compost et branches
9. Projet de rénovation du complexe scolaire et de la halle polyvalente
10. Déneigement
11. Conclusion

Edito

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Nous arrivons au terme de l'année 2010 et à mi-chemin de la législature communale actuelle. C'est avec plaisir et reconnaissance que le Conseil communal vous adresse ses salutations les plus chaleureuses à l'occasion de la parution du journal « Infos commune ». Nous aimerions profiter de vous adresser un grand merci pour la confiance que vous témoignez à vos autorités, notamment avec la participation massive de la population à l'assemblée de commune du 13 décembre et surtout avec un vote tout aussi massif en faveur de la rénovation du complexe scolaire. Depuis maintenant près de 3 ans, une commission planche sur ce dossier et c'est finalement avec un véritable plébiscite que ce chantier va être engagé.

Malgré le fait que nos finances sont encore précaires, nous allons retrousser nos manches pour faire de ce grand ouvrage, une réalisation réussie et la moins pénalisante possible en termes de dépenses.

Le but étant de rendre l'école attrayante pour nos enfants, de réunir les classes primaires et enfantines dans un même lieu et d'apporter aux sociétés du village des locaux adaptés à notre époque et à la vie associative forte de notre commune. Je vous donne rendez-vous à la rentrée scolaire de l'été 2012 pour fêter en grandes pompes cette réalisation.

Pour l'heure, j'aimerais encore vous souhaiter de belles et heureuses fêtes de fin d'année. Comme de coutume, j'aimerais que toutes et tous soyez comblés de bonheur en cette fin d'année. Cette période est le temps du ressourcement, de la réflexion et de la Paix intérieure retrouvée.

Alors profitez bien de ces instants magiques de la féerie de Noël... Partagez votre joie avec votre entourage et votre famille, c'est ce que je vous souhaite de plus cher.

Claude Schaffter, maire

Bâtiments à vendre

Nous aimerions vous faire part de notre intention de vendre trois bâtiments communaux. En effet, à la suite de la réalisation du nouveau complexe scolaire, deux bâtiments communaux n'auront plus l'utilité d'un bien public au sens communautaire du terme.

Si l'école de Montfaverger n'est plus utilisée comme bâtiment scolaire depuis plus de 30 ans, cette vénérable bâtisse qui fut un symbole de la lutte contre les fermetures de classes jurassiennes, est devenue un poids certain pour la commune. Nous nous sommes donc résolus, après une réflexion approfondie, à vendre cette maison.

Elle fera l'objet d'une vente de gré à gré, comme les autres bâtiments, non sans avoir au préalable été offerte au public cible défini dans les règles du Conseil communal. Qu'on se le dise. Les amateurs voudront bien contacter le Conseil communal, uniquement par écrit.

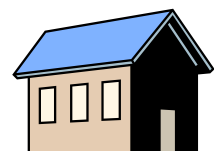
Le deuxième bâtiment est l'école enfantine actuelle située au chemin des Hauts-Monts à Montfaucon. Ce bâtiment deviendra libre dès le mois d'août 2012. Il s'agit d'une ancienne maison familiale en rangée construite dans les années soixante et rénovée partiellement à différentes reprises. Toute offre peut-être faite par écrit au Conseil communal.

Enfin, le dernier bâtiment à vendre est l'éta lonnerie de Montfaucon. Ce bâtiment datant du début du siècle passé comprend des locaux au rez-de-chaussée pour des chevaux et un appartement de vacances au 1^{er} étage sans confort. Une grange vient compléter cet étage. Une affaire pour celui qui sait transformer un immeuble !

Toute demande intéressée pour ces différents locaux peut être adressée au Conseil communal par écrit uniquement, après quoi une visite des lieux sera organisée selon un ordre chronologique.

Nous vous remercions pour votre intérêt.

Claude Schaffter, maire





Permis de construire

Les dossiers suivants ont été traités par le Conseil communal :

1. Bader Markus
- Construction d'un abri à bois et aménagement d'un étang.
2. Surdez Alain
- Construction d'une maison familiale.
3. Dubied Dorian et Lina
- Aménagement et rénovation d'un appartement, pose de panneaux solaires au bâtiment n° 11.
4. Aubry Jacques
- Construction d'un abri de jardin.
5. Veya Jean-Paul
- Agrandissement d'une remise.
6. Neyerlin Mario
- Modification de la toiture
7. Commune
- Construction d'un hangar à déchets et pose de Moloks.
8. Farine Denis
- Pose de capteurs solaires.
9. Hirschi Jacques
- Constructions d'un rural et d'une fosse à purin.
10. Miserez Igor
- Pose de panneaux solaires et agrandissement de la toiture.
11. Surdez Gilles et Séverine
- Construction d'une maison familiale.
12. Grossenbacher Jean-Claude
- Agrandissement de l'abri couvert.
13. Charmillot Pierre André
- Installation d'un poêle à bois dans la véranda.
14. Dubois Marc-André et Carine
Transformations du bâtiment n° 69.
15. Roth Félix
- Transformation de la cheminée intérieure.
16. Gerber Hansjörg
- Construction d'un toit d'affouragement sur le SRPA et ouverture d'une porte.

17. Vermeille Christine
- Ouverture d'une porte-fenêtre et pose d'une pompe à chaleur.
18. Hellmüller Josef
- Construction d'une STEP individuelle.
19. Rindlisbacher Erich
- Ouverture de fenêtres en façades Sud et Est.



Députée suppléante

Comme nous l'avions relevé dans notre dernier « Infos commune » et suite aux élections cantonales de cet automne, nous avons le plaisir de vous annoncer la nomination en tant que députée suppléante au Parlement jurassien de Mme Marie-Françoise Chenal des Sairains. Mme Chenal, née aux Sairains, a été littéralement plébiscitée par la population de Montfaucon lors de cette élection puisqu'elle a remporté un score dans notre commune, supérieur à tous les candidats présentés ...

Nous tenons, au nom de toute la population et des autorités communales, à la féliciter pour son brillant résultat. Nous lui souhaitons encore de bons moments à défendre la cause de nos régions rurales au sein du Parlement jurassien et la remercions pour son engagement personnel.

Claude Schaffter, maire





Nouvelle offre mobility pour la région

La Commune de Tramelan nous informe qu'un véhicule mobility (Renault 4X4 Kangoo) est à disposition, pour vos déplacements, sur la place de la gare à Tramelan.

Mobility est une manière intelligente de prendre la route : vous êtes mobile en permanence, sans les contraintes qu'implique le fait d'avoir sa propre voiture.

Pour vous déplacer dans un véhicule mobility :

- Inscrivez-vous sur www.mobility.ch
- Souscrivez un abonnement
- Réservez votre véhicule
- Montez
- Démarrez....



Tous les véhicules peuvent être réservés pour une durée d'une heure à plusieurs semaines.

Mobility est économique parce que vous ne payez pour votre véhicule que lorsque vous en avez besoin. C'est donc un choix rentable.

Colette Brülhart

Mesures de vitesses au chemin des Tilleuls

Suite aux mesures de vitesses effectuées au printemps 2010, la commune a commandé des mesures supplémentaires au Chemin des Tilleuls.

En voici les résultats :

	Ch. des Tilleuls
Durée des mesures	11 jours
Nombre moyen de véhicules par jour	163
Vitesse moyenne	26.5

85 % des véhicules ne dépassent pas 32.5 km/h (objectif cantonal atteint).

39 % des véhicules dépassent les 30 km/h (693 véhicules en tout, soit 63 par jour). Cependant, durant les 11 jours de contrôle, aucun véhicule n'a dépassé les 50 km/h.

Les résultats obtenus sont bons à très bons, et sont de loin les meilleurs des zones 30 de la commune.

Viviane Froidevaux Theytaz

Eco-Point

L'Eco-Point aménagé à la déchetterie a été mis en service durant le mois d'octobre.

Depuis cette date, le Conseil communal a pu constater que les utilisateurs, dans leur majorité, respectaient les consignes de tri des déchets.

A ce titre, il tient à les remercier pour leurs efforts et il invite les irréductibles à se conformer aux diverses directives.

Pour ce faire, nous vous rappelons que le PET n'est plus récolté à l'Eco-Point et qu'il doit être remis au point de vente.

De plus, les plastiques de balles rondes doivent absolument être déposés à la STEP afin de ne pas encombrer les « Moloks ».

Andreas Villiger



Compost et branches

Le Conseil communal rappelle que la place de compostage et de dépôt des branches à la STEP est fermée chaque année du 01.11. au 31.03.

Andreas Villiger





Projet de rénovation du complexe scolaire et de la halle polyvalente

Après deux années de collaboration, la commission de construction et les bureaux d'architecture ont pu présenter les plans définitifs du nouveau complexe scolaire et de la halle polyvalente aux autorités communales, lesquelles ont validé aussi bien la planimétrie que l'aspect visuel de l'ensemble. Les coûts du projet, tout en paraissant assez élevés, (Fr. 4'650'000.-) ont aussi été acceptés. En respect des normes cantonales du service de l'enseignement et des souhaits du corps enseignant et des sociétés locales, ceux-ci ne pouvaient pas être devisés en dessous.

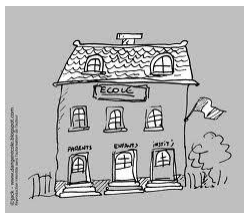
La population conviée à une séance d'information a, elle aussi, approuvé le projet avec enthousiasme.

L'assemblée communale du 13 décembre 2010, forte de 89 ayants droit, a accepté, à l'unanimité (ou presque: 1 seule voix contre), le crédit de Fr. 4'650'000.- pour la réalisation des travaux.

La demande de permis de bâtir sera envoyée aux autorités cantonales dans le courant du mois de janvier et, sauf difficultés imprévues, les travaux pourront débuter mi-avril 2011 comme prévu dans le planning.

Les autorités communales remercient toute la population, la commission de construction et les bureaux d'architecture et techniques pour leur engagement, leur disponibilité et leur collaboration pour la réalisation de ce projet aussi unanimement souhaité.

Giovanni Todeschini



Déneigement

L'hiver, gentiment mais sûrement, s'est installé sur notre beau plateau franc-montagnard.

Si les paysages enneigés sont admirables, les routes et places, elles, peuvent présenter par contre, quelques problèmes de déplacements aussi bien à pieds qu'en voiture.

Les employés communaux font tout ce qu'ils peuvent pour rendre ceux-ci le plus facile et agréable possible. Encore faut-il qu'ils puissent accomplir leur travail dans de bonnes conditions.

Pour ce faire, les autorités communales prient tout détenteur de véhicule qui ne possède pas un abri, de stationner dans des endroits assez spacieux pour permettre aux engins qui déblayent la neige de travailler normalement. Les véhicules parkés sur les places publiques doivent être enlevés dans la matinée assez tôt pour que celles-ci puissent être déblayées. Enfin les trottoirs ne doivent pas être une place de dépôt de neige provenant des places ou perrons privés, mais doivent rester propres pour permettre aux piétons de passer aisément.

Les autorités communales sont sûres que toute la population saura faire preuve de bonne volonté et de collaboration.

D'avance nous vous en remercions et vous souhaitons un joyeux hiver.

Giovanni Todeschini



Conclusion

Nous vous remercions de votre fidélité à la lecture de notre journal d'information à la population. Ce moyen de contact est fort apprécié et permet à tout un chacun de rester en « contact » avec les autorités communales. Nous vous rappelons le site Internet www.montfaucon.ch qui fourmille d'informations.

Nous tenons d'ores et déjà à vous donner rendez-vous aux alentours de Pâques pour le prochain « Infos commune ».

En attendant, bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous et nous vous souhaitons une heureuse et agréable année 2011.

Le Conseil communal, les collaboratrices et collaborateurs et votre maire.

